

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation
Titre : Une décoration urbaine dynamique et durable.
Initiant : Henri KLUNGE

Qui d'entre vous n'a jamais souhaité embellir notre ville, avec des décorations florales et urbaines hors du commun? Ce n'est malheureusement pas les idées qui manquent, mais très souvent le constat est le même; ces décorations atypiques sont beaucoup trop onéreuses. Aussi, une fois que ces décorations ont trôné pendant quelques années sur nos ronds-points, nos places et nos parcs, il est vrai que nous aimerions bien les changer. Mais les places de stockage débordent souvent déjà d'anciennes décorations empoussiérées.

Et bien, c'est en partant de ces 2 constats que le projet decocity.ch a vu le jour. En effet, ce site a pour but de rassembler un maximum de décorations urbaines (sculpture, poterie, animaux fleuris,...) pour que, d'une part les communes puissent revendre ou échanger facilement leurs décorations et d'autre part pour que d'autres collectivités puissent réutiliser ces monuments pour embellir leur commune. Le site comprend aussi un forum sur lequel les communes et les entreprises peuvent échanger leurs diverses expériences et idées en termes d'aménagements urbains et de décorations de villes.

Il en coûterait pour la ville de Lausanne, une cotisation annuelle de 150.- CHF. Le projet étant à ses débuts et le nombre d'objets proposés étant en conséquence encore relativement faible, la première année est actuellement gratuite.

Je demande donc à la Municipalité :

1. Si elle a entendu parler de ce projet ?
 2. Si les décorations urbaines utilisées à Lausanne sont propriété de la ville ?
 3. Si ce concept peut être applicable à Lausanne ? et dans le cas contraire, pourquoi ?
 4. Quelles économies cela pourrait-il apporter à la ville ?
-

Lausanne, le 21.05.2013

L'initiant :
Henri KLUNGE

